



Dossier Presse

EXERCICE

« EU RICHTER CARAIBES 2017 »

20 au 25 Mars 2017



Contact Presse DGSCGC : Lieutenant-colonel Michaël Bernier- 0662991432

PRESENTATION DE L'EXERCICE

L'exercice communautaire « EU RICHTER CARAIBES 2017 » se déroulera, du 21 au 25 mars 2017 dans la zone Antilles. Il associera des équipes de protection civile Belge, Espagnole, Française, Luxembourgeoise, en étroite coopération avec les autres pays de l'Union et en étroite collaboration avec l'Union Européenne.

Ces équipes devront, selon le scénario préétabli, réagir à la suite d'un important séisme suivi d'un Tsunami concernant l'ensemble de l'Arc Antillais.

Ce scénario comportera plusieurs phases successives nécessitant l'intervention concomitante des équipes d'intervention et de secours, puis des équipes et modules spécialisés dans les différentes composantes des interventions. Des Unités de sauvetage déblaiement, des postes médicaux avancés et des unités de détection et de décontamination seront ainsi mobilisés au cours de l'exercice « terrain ».

Cet exercice sera suivi d'un atelier de travail le samedi 25 mars après-midi à la Préfecture de zone qui permettra le retour d'expériences et les échanges de bonnes pratiques.

Le financement de cette opération est double d'une part la communauté européenne et de l'autre par le Ministère de l'Intérieur français – Direction Générale de la sécurité Civile et de la gestion des crises. Il se déroulera selon les règles d'intervention fixées par le mécanisme communautaire de protection civile.

La réalisation de cet exercice est placée sous l'autorité du Préfet de zone de défense et de sécurité de la Zone Antilles et l'Autorité respective du Préfet de Martinique, de Guadeloupe et du Préfet Délégué de Saint Martin dans les territoires concernés.

Sur le site de l'exercice, un dispositif spécifique de commandement sera mis en œuvre, intégrant le commandement opérationnel de l'exercice et la coordination avec l'ensemble des équipes des Etats membres.

La coordination entre les moyens de secours français, le commandement opérationnel et les équipes spécialisées des Etats membres sera réalisée en langue anglaise ou dans la langue maternelle des détachements avec présence d'officiers de liaisons.

Les participants seront mis dans les conditions les plus proches de la réalité et pourront être projetés par voie aérienne (hélicoptage) ainsi que par voie routière avec des itinéraires difficiles nécessitant pour les chefs de détachement une parfaite maîtrise de la cartographie et de l'exploitation des images transmises par voies satellitaires, mais également par voie maritime.

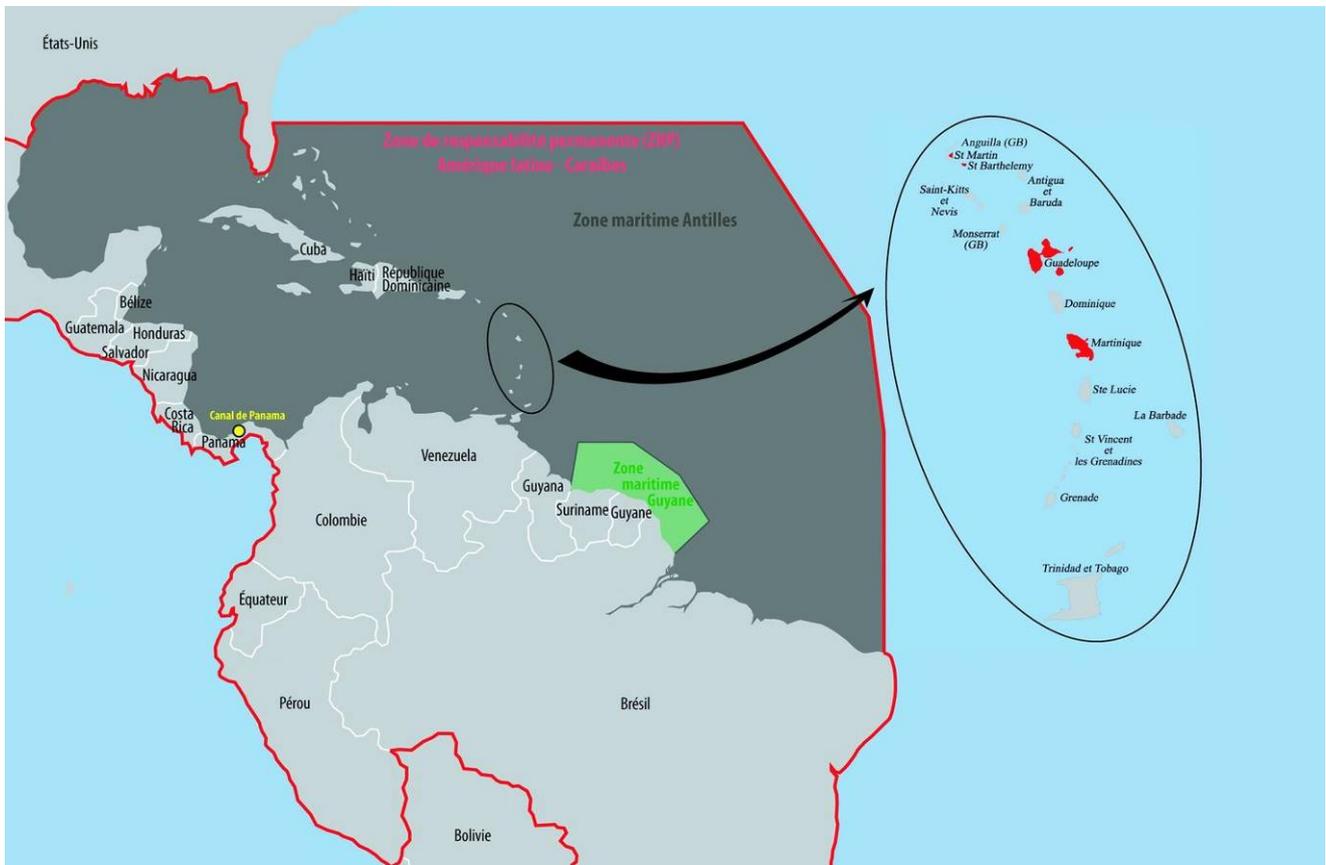
De même, compte tenu de l'importance de cet exercice, les équipes de secours seront déployées sur plusieurs sites et comporteront pour chaque site au minimum un module de recherche et de sauvetages avec équipes cynophiles avec modules de commandement et d'assistance technique.

La coordination entre les moyens de secours français et européens, le commandement opérationnel et les équipes spécialisées des Etats membres intervenant en renfort, sera réalisée dans le cadre d'une chaîne de commandement intégrée. Cette chaîne de commandement

Responsable Exercice RICHTER EU : Colonel Philippe Nardin Chef de la Mission des relations internationales

Contact Presse DGSCGC : Lieutenant-colonel Michaël Bernier- 0662991432

intégrera à chaque niveau les officiers de liaison des différents détachements ainsi que l'intégration des chefs de détachements ou de modules dans le dispositif décisionnel.



Responsable Exercice RICHTER EU : Colonel Philippe Nardin Chef de la Mission des relations internationales
Contact Presse DGSCGC : Lieutenant-colonel Michaël Bernier- 0662991432

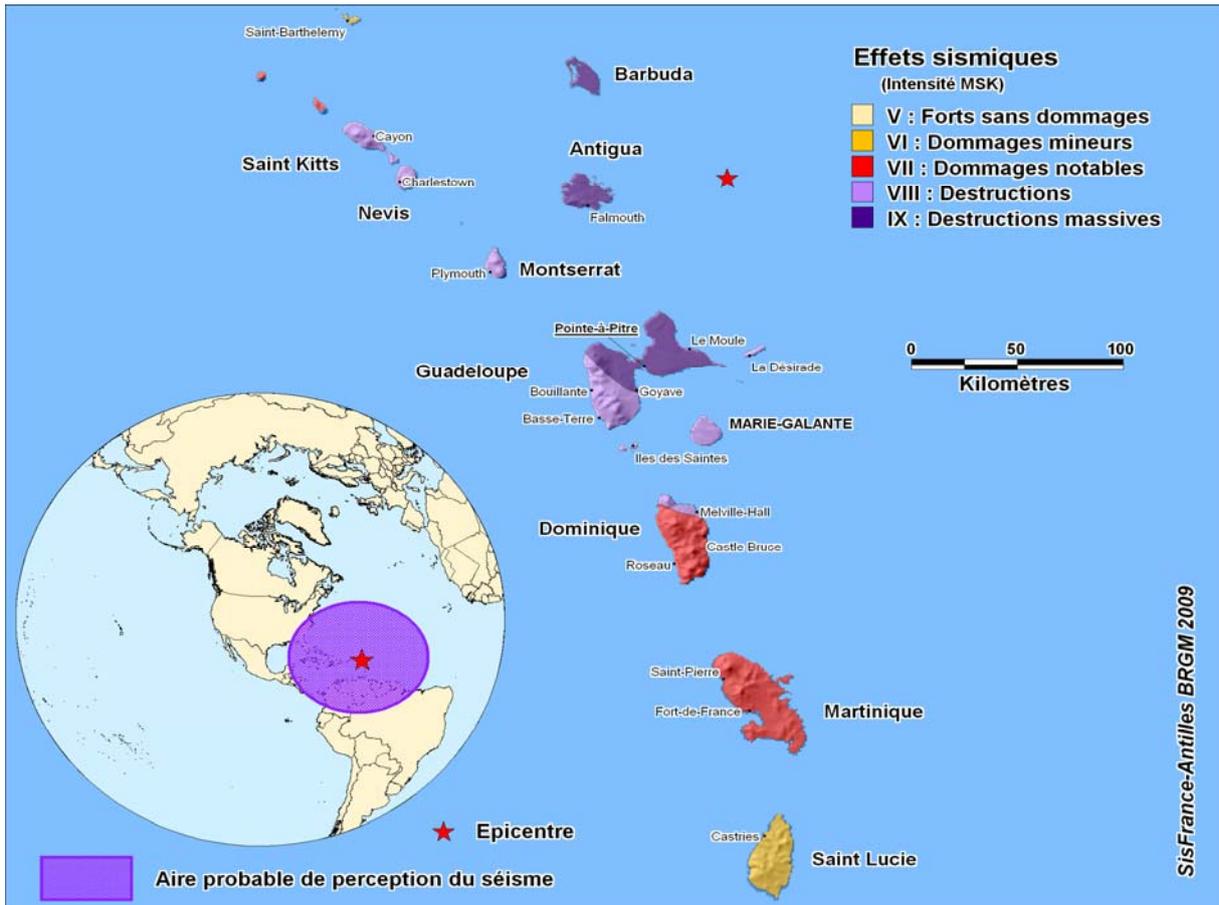
SCENARIO

Le séisme retenu pour le scénario de l'exercice EU RICHTER CARAIBES 2017 qui se déroulera du 21 au 24 mars 2017, se rapprochera du séisme historique qui ravagea la Guadeloupe ainsi que de nombreuses autres îles du Nord de l'arc des Petites Antilles le 8 février 1843. Le scénario retenu permettra d'activer les services de secours et de protection civile des Territoires français, britanniques et néerlandais des Antilles ainsi que des Pays de la CARICOM.



La localisation exacte du séisme, ainsi que sa magnitude et sa profondeur seront ajustées afin de pouvoir générer des dommages généralisés sur la Guadeloupe ainsi que sur les territoires insulaires des autres pays impliqués dans l'exercice (Montserrat, et Saint-Martin notamment), tout en générant un tsunami d'ampleur ouvert sur la mer des Caraïbes. Ce faisant, ce scénario pourra aisément être repris à profit des autres pays du pourtour de la mer des Caraïbes afin de tester leurs procédures d'alerte et de gestion de crise en cas de tsunami. A l'instar du séisme de 1843, le scénario retenu ébranlera fortement les territoires situés au Sud de l'archipel de la Guadeloupe sans pour autant y causer de gros dégâts, ce qui permettra notamment à la Martinique d'intervenir en soutien de la zone sinistrée.

Les bilans humains et matériels du séisme seront établis par le BRGM sur la base d'une modélisation fine et réaliste en adéquation avec les objectifs opérationnels de l'exercice. Du fait du scénario sismique envisagé et de la connaissance du territoire impacté, ces bilans seront très conséquents, avec des dizaines de milliers de bâtiments effondrés, occasionnant plusieurs centaines à quelques milliers de victimes décédées, quelques dizaines de milliers de blessés (UA+UR), et plus de 100.000 sans-abri. Ces bilans s'alourdiront dans un second temps avec le déferlement du tsunami. Une vingtaine de minutes après le séisme, les îles du Nord de l'arc des Petites Antilles seront donc frappées par des vagues de plusieurs mètres d'amplitude à proximité du littoral, alors que le Nord de la Martinique sera également affecté par des vagues localement plurimétriques déferlant une quarantaine de minutes après le séisme. Une heure après l'occurrence du séisme, le paysage de crise sera donc de très grande ampleur, avec des dommages physiques et fonctionnels généralisés aux bâtiments ainsi qu'aux réseaux et infrastructures critiques, tels que les routes, les hôpitaux, les réseaux de télécommunication et d'électricité.



Intensités du séisme de Guadeloupe du 8 février 1843 d'après les données SisFrance Antilles (BRGM).

L'évaluation du nombre de victimes comprend une estimation du nombre de morts, de blessés et de sans-abris. Elle est effectuée en tenant compte des statistiques d'endommagements des logements, d'une estimation du nombre moyen d'occupants par logement et d'un taux d'occupation qui est fonction de la date et de l'heure du séisme de scénario choisi.

OBJECTIFS

Les objectifs de cet exercice de grande ampleur sont multiples, les plus notables sont :

- Tester l'ensemble des chaînes opérationnelles, organisationnelles et de commandement de plusieurs pays des Antilles victimes simultanément d'un séisme de grande ampleur suivi d'un Tsunami nécessitant la mise en œuvre immédiate de renforts des pays riverains et des Etats membres dans le cadre du mécanisme européen de protection civile.
- Activer le mécanisme d'assistance des Etats membres via l'ERCC à Bruxelles en utilisant le réseau CECIS. L'exercice se déroulera simultanément sur plusieurs sites avec des scénarios nécessitant l'engagement immédiat des structures opérationnelles des Pays concernés.
- Eprouver l'acheminement et le déploiement de détachements et de modules de protection civile par voies aérienne, maritime et terrestre ainsi que des détachements et modules de protection civile spécialisés dans la recherche et le sauvetage en décombres et milieux périlleux.
- Expérimenter la coordination des différentes plateformes de gestion de crise de la Caraïbe (partage d'information sur les postures et les actions envisagées) avec élargissement possible aux autres acteurs majeurs de gestion de crise (exemple : agence CDEMA des pays du CARICOM).
- Optimiser les moyens d'évaluation des dégâts et de réponse opérationnelle locale en vue de mobiliser de façon cohérente le mécanisme UE de protection civile (experts et modules) ;
- Mettre en œuvre les procédures d'alerte tsunami des populations, d'évacuation massive (écoles, quartiers, services d'urgence) et de sécurisation des infrastructures critiques.
- Assurer l'accueil et l'engagement coordonné des moyens internationaux de renforcement ; et leur affecter auprès des moyens locaux des missions précises sur des chantiers simulés de sauvetage-déblaiement (4 à 5 chantiers au maximum tous territoires confondus).
- Déclencher la mise en œuvre la convention DGSCGC avec l'Association Française du Génie Parasismique (AFPS) visant à organiser le diagnostic bâtiment aire post séisme au profit des autorités locales.
- Eprouver la réponse sanitaire territoriale en mode dégradé avec les moyens locaux renforcés par des moyens zonaux et nationaux (Poste de Secours Médicalisé de campagne renforcé) et appréhender la gestion des décédés massifs ;
- Activer le projet « autonomie 72h » de soutien aux populations sinistrées par la Croix Rouge PIRAC via le montage d'1 à 2 camps de sinistrés avec énergie électrique et traitement de l'eau ;

Responsable Exercice RICHTER EU : Colonel Philippe Nardin Chef de la Mission des relations internationales

Contact Presse DGSCGC : Lieutenant-colonel Michaël Bernier- 0662991432

- Utiliser des moyens de projection civil-militaires notamment français, des Caraïbes pour déployer les capacités opérationnelles de réponse à la catastrophe et identifier en anticipation les zones d'interface (aérodromes, ports ...) susceptibles d'être exploitées en cas de crise majeure.

Moyens engagés

Outre les secours locaux, les moyens nationaux de renfort de l'hexagone ou des Antilles-Guyane ainsi que ceux de plusieurs états membres (dont la Belgique, l'Espagne et le Luxembourg) participeront à l'exercice en envoyant des équipes spécialisées.

Sur les différents sites de l'exercice, un dispositif spécifique de commandement sera mis en œuvre intégrant le commandement opérationnel de l'intervention et la coordination avec l'ensemble des équipes des Etats membres dans le cadre d'une cellule de coordination européenne intégrée au commandement de l'opération.

De même, compte tenu de l'importance de cet exercice, les équipes de secours seront déployées sur plusieurs sites et comporteront pour chaque site au minimum un module de recherche et de sauvetages avec équipes cynophiles avec modules de commandement et d'assistance technique.

La coordination entre les moyens de secours français et européens, le commandement opérationnel et les équipes spécialisées des Etats membres intervenant en renfort, sera réalisée dans le cadre d'une chaîne de commandement intégrée. Cette chaîne de commandement intégrera à chaque niveau les officiers de liaison des différents détachements ainsi que l'intégration des chefs de détachements ou de modules dans le dispositif décisionnel.

Cet exercice permettra également de tester la mise en œuvre opérationnelle des différents détachements et modules de Protection Civile des Etats membres pour faire face à un séisme de grande ampleur et un Tsunami intégrant l'emploi des différents modules de protection civile. Par ailleurs seront également testés les modules d'hébergement pour les personnes sinistrées.

Il permettra de tester les chaînes nationales de commandement ainsi que la coordination européenne et de « donner » ainsi une lisibilité forte à l'action européenne dans le domaine de la Protection Civile dans la zone « Caraïbes » et permettra de « valoriser la « Plate-forme française des Antilles » pour l'ensemble de la zone « Caraïbes. Cet Exercice qui se jouera en parallèle avec l'exercice « Caribbean Waes » de l'UNESCO avec des objectifs communs.

La réunion de « lancement de cet exercice s'est déroulée le vendredi 27 mai 2016 à Bruxelles. Plusieurs réunions préparatoires associant la DGSCGC, les EM et la Commission européenne se sont déroulées ensuite dans les Antilles pour assurer la préparation puis la réalisation de l'exercice qui sera placée sous l'Autorité du Préfet de la Zone de défense et de Sécurité « Antilles ». La coordination générale de l'exercice incluant les EM, les Pays du Partenariat « Oriental et Méditerranéen » ainsi que les pays associés au mécanisme EU de protection civile

est effectuée par le chef de la mission des relations internationales de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des crises.



Photo UIISC



Photo SDIS 972

DEROULEMENT ET DATES DE L'EXERCICE

L'exercice EU RICHTER CARAIBES 2017 se déroulera du 21 à l'avec l'échéancier suivant :

20 MARS APM

- **REUNION DE PRESENTATION de L'EXERCICE**

21 – 22 MARS 2017

- **Exercice de type « TABLE TOP » puis « COMMAND POST »**

Cet exercice se déroulera en parallèle de l'exercice « Caribbean Wave » qui débutera le mardi 21 mars à 8 h 00.

22 MARS 2017

- **ARRIVEE DES MODULES EU + MOYENS NATIONAUX** en Guadeloupe, Martinique puis projection à Saint Martin

23 – 24 MARS 2017

- **EXERCICE DE TERRAIN**

25 MARS 2017

- **ATELIER de restitution de l'exercice à Fort de France**

Participation des différents services et engagement des moyens dans la zone Antilles



Responsable Exercice RICHTER EU : Colonel Philippe Nardin Chef de la Mission des relations internationales
Contact Presse DGSCGC : Lieutenant-colonel Michaël Bernier- 0662991432

a) *Zone Antilles :*

- Le préfet de la Martinique est également le préfet de zone, en ce sens, il coordonne la demande de renforts au niveau national lorsque les moyens départementaux sont saturés. Ainsi, il activera le COZ (centre opérationnel zonal) et le COD (centre opérationnel départemental) de Martinique durant toute la durée de l'exercice. Il sera renforcé par des experts et cadres en provenance de l'hexagone.

b) *Département de Martinique :*

- Le SIDPC sera le point focal. Les PCS des Communes concernées seront activés avec implication des collectivités locales.
- Le COD sera activé pendant la durée de l'exercice.
- L'exercice terrain se déroulera les 2 premiers jours au sein des centres de commandement, dans de nombreuses communes qui testeront l'évacuation du littoral suite à l'alerte tsunami (population, élèves); les 2 derniers jours, en COZ et en COD et principalement sur le Site de l'ancien hôpital du Lamentin pour la partie recherche de victimes
- Souhait également de "profiter de l'exercice " pour faire une information des populations et sensibilisation dans les écoles. Une information autour du site internet www.replik972.fr a été réalisée et un mannequin challenge destiné aux entreprises a été lancé.
- SDIS de Martinique : Participation du SDIS à l'exercice avec un effectif d'environ 50 sapeurs-pompier.
- Au total, **plus de 100 entités soit environ 1 000 joueurs en Martinique** (communes, l'ensemble des établissements scolaires de la Martinique, les bailleurs sociaux, les intercommunalités, les gestionnaires de réseaux, les pompiers, le SAMU, les forces de l'ordre, les forces des armées aux Antilles, les médias, les associations de sécurité civile...)

c) *Département de Guadeloupe :*

- Sites d'exercices : Les Saintes - Commune de Terre de Haut, le Moule et les Abymes
- Le COD sera activé pendant la durée de l'exercice.
- Les communes de Terre de Haut, du Moule et des Abymes joueront les PCS. D'autres communes joueront également pendant l'exercice et seront intégrés dans le scénario « animation ».
- SDIS de Guadeloupe : Participation du SDIS à l'exercice avec un effectif d'environ 150 Sapeurs-pompier.

d) *Saint Martin ;*

- Un site d'exercice est prévu sur Saint Martin avec implication des équipes des équipes de secours néerlandaises et Françaises (un groupe SDIS 971 + un groupe Formisc) sur site Happy Bay.
- COD activé en Préfecture de Saint Martin du 21 au 22 mars puis COD déporté au Centre de Secours de Saint Martin du 23 au 24 mars.

e) Moyens en provenance du SDIS de Guyane

Le SDIS de Guyane participera à l'exercice avec l'envoi d'un groupe de sauvetage déblaiement qui sera déployé sur le département de Martinique. *Engagement des Forces Armées « Antilles – Guyane »*

Avec les réserves d'usage, en fonction de la situation opérationnelle, les moyens suivants des forces armées « Antilles – Guyane seront engagés et déployés sur les différents sites :

- Engagement d'un avion de type « Casa » en provenance de Guyane pour transport du fret du SDIS de Martinique en Guadeloupe puis le fret du SDIS de Guadeloupe et de l'UIISC 1 à Saint Martin.
- Engagement d'un navire de type « Batral » au départ de Martinique pour les îles du Nord (Saint Martin et Sint Maarten) avec deux groupes de sauvetage déblaiement + moyens logistiques et retour le samedi 25 mars pour la Guadeloupe puis la Martinique.
- Un hélicoptère de type « Alouette III » pour reconnaissances d'itinéraires et évaluation
- *Guadeloupe* : Une section du 33^{ème} RIMA pour protection de points sensibles ;
Une section du RSMA G pour ouverture d'itinéraire ;
Création d'une « Base vie » pour 150 personnes permettant l'accueil des moyens nationaux et européens ;
- *Martinique* : Activation du PC "interarmées " au profit du préfet de zone.
- *Saint Martin* : Activation et mise en œuvre d'un PC tactique ;
Une section du RSMAG de sauvetage - déblaiement avec équipements ;
Une section du RSMAM de sauvetage déblaiement avec équipements ;
Une section du 33^{ème} RIMA pour protection de points sensibles ;
Une section légère d'intervention du RSMA pour ouverture d'itinéraire.
- Guadeloupe et Martinique : Activation des 'Pôles aéronautiques du « Lamentin et du Raizet » pour accueil et réception des moyens nationaux et EU avec moyens de levage, Appui logistique en Guadeloupe et Martinique

f) *Engagement des Hélicoptères de la sécurité civile des bases de Guadeloupe et Martinique*

Les deux hélicoptères de la sécurité civile (Dragon 971 et 972) seront engagés au cours de cet exercice pour différentes missions à la demande respective du DOS et du COS de chaque département.

g) *Engagement des moyens européens*

- Belgique : un MUSAR avec équipes cynophiles dans le Département de Guadeloupe
- Luxembourg : trois équipes de télécommunication avec création de bulles tactiques en Guadeloupe : implantations prévues : Préfecture à Basse Terre, COD déporté de Saint Martin au Centre de secours, site de « terre haute ».
- Espagne : un Groupe SD (LUSAR) avec 20 personnes (Communauté autonome de Madrid en Martinique.
- Antilles Néerlandaises : En cours de confirmation
- Antilles Britanniques : En cours de confirmation
- DG ECHO : Envoi de cadres régionaux et activation pour la première fois de toutes les délégations de l'UE dans la zone « Caraïbes ».

LA CHAÎNE DE COMMANDEMENT

Sur le site de l'exercice, un dispositif spécifique de commandement sera mis en œuvre intégrant le commandement opérationnel de l'intervention et la coordination avec l'ensemble des équipes des Etats membres.

La coordination, entre les moyens de secours français, le commandement opérationnel et les équipes spécialisées des Etats membres, sera réalisée dans le cadre d'une chaîne de commandement intégrée. Cette chaîne de commandement comprendra à chaque niveau les officiers de liaison des différents détachements ainsi que l'intégration des chefs de détachements ou de modules dans le dispositif décisionnel.

Les chaînes de commandement institutionnelles seront activées :

Niveau Zonal :

**L'exercice est placé sous l'Autorité du Préfet de la Zone de défense et de sécurité Antilles.
(DIREX)**

- ⇒ Coordination européenne : La Commission européenne (ERCC)
- ⇒ Coordination nationale : Le Ministre de l'Intérieur (DGSCGC)
- ⇒ Coordination zonale : Préfet de zone de Défense et de Sécurité « Antilles ».
Chef du COZA : Chef de l'EMIZA

Niveau Départemental :

Guadeloupe :

- ⇒ DOS : Préfet de Guadeloupe
- ⇒ COS : DDSIS de Guadeloupe
- ⇒ Chef du COD : Désigné par le Préfet de Guadeloupe
- ⇒ Chef du PCO : Désigné par le DDIS 971.
- ⇒ DSM (directeur des secours médicaux) : Désigné par le Préfet de Guadeloupe

⇒ Responsable de la communication : Directeur de cabinet du Préfet de Guadeloupe

Dans ce cadre, les mesures suivantes seront mises en œuvre :

Le COD et le CODIS du département de Guadeloupe sont activés.
Un PCO est implanté à proximité des sites d'exercices

Martinique :

- ⇒ DOS : Préfet de Martinique
- ⇒ COS : DDSIS de Martinique
- ⇒ Chef du COD : Désigné par le Préfet de Martinique
- ⇒ Chef du PCO : Désigné par le DDIS 972.
- ⇒ DSM (directeur des secours médicaux) : Désigné par le Préfet de Martinique

⇒ Responsable de la communication : Directeur de cabinet du Préfet de Martinique

Dans ce cadre, les mesures suivantes seront mises en œuvre :

Le COD et le CODIS du département de Martinique sont activés.
Un PCO est implanté à proximité du site d'exercice.

Collectivité de Saint Martin :

- ⇒ DOS : Préfet Délégué de Saint Martin
- ⇒ COS : DDSIS de Guadeloupe
- ⇒ Chef du COD : Désigné par le Préfet délégué
- ⇒ Chef du PCO : Désigné par le DDIS 971.
- ⇒ DSM (directeur des secours médicaux) : Désigné par le Préfet délégué

⇒ Responsable de la communication : Chef de cabinet du Préfet délégué.

Dans ce cadre, les mesures suivantes seront mises en œuvre :

Le COD de la Préfecture déléguée est activé du 21 au 22 mars 2017 puis celui-ci est transféré au Centre de secours de Saint Martin (COD Déporté) du 23 au 24 Mars 2017.
Un PCO est implanté à proximité du site d'exercice.

Niveau zonal : Activation du centre opérationnel de zone Antilles (COZA)

Niveau national : Activation du Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises (COGIC) du Ministère de l'Intérieur en niveau 2

Les cellules de crise ou centres opérationnels des autres ministères seront activées en fonction des événements. Ils seront alors placés sous la coordination du COGIC.

Parallèlement à la chaîne de commandement civile et compte tenu des menaces, la chaîne de commandement militaire sera également activée ou représentée dans l'ensemble des niveaux de commandement et de coordination.

Niveau européen : Activation de l'ERCC et des centres opérationnels nationaux des États membres. Une cellule représentant la Commission européenne sera implantée aux côtés du COZ à Fort de France. Elle aura pour rôle de faciliter la montée de l'information vers l'ERCC

Par ailleurs, les officiers de liaison des différents détachements européens seront directement subordonnés au COS et intégrés dans les PCO sur le terrain dans les trois départements de la Zone Antilles.

Présentation des lieux d'interventions

Guadeloupe

Pour la Guadeloupe 3 sites mobiliseront les interventions des services :



LE CHANTIER DE LA VILLE DES ABYMES

Avec près de 60 000 habitants, la ville des Abymes est la commune la plus peuplée de Guadeloupe. Ses habitants sont appelés les Abymiens/ Abymiennes.

Son maire, depuis mars 2008, est le député de la 1ere circonscription M. Éric JALTON.

L'essentiel de l'activité économique des Abymes est lié à la présence sur son territoire de l'aéroport Pole Caraïbes, ancien aéroport du Raizet, qui a enregistré en 2016 un record d'affluence avec un total de 2 253 000 passagers accueillis.

Les Abymes, bien que n'étant pas une station balnéaire, est le deuxième pôle économique de la Guadeloupe. Le centre commercial de Milenis y est implanté.



Le centre hospitalier universitaire de Pointe-à-Pitre/Les Abymes est le plus important hôpital de l'île regroupant en une quarantaine de services, couvrant tous les domaines médicaux, d'une capacité totale d'accueil de 862 lits fonctionnant avec environ 319 médecins, 120 internes et 3 000 agents hospitaliers.



Situé sur le promontoire du quartier de Grand-Camp, ville des Abymes et distant de 6.5 kms de l'aéroport, le site comporte une barre d'immeuble de type HLM (relevant du bailleur social SIG et de Cap Excellence) et des locaux anciennement occupés par RFO datant des années 60 qui sont en cours de désaffectation et voués à la démolition soit 2 bâtiments R+6 parking en RDC, les riverains sont à 200m.

Si l'évacuation générale a été opérée, il resterait selon les estimations au moment du début de l'exercice plusieurs dizaines de victimes potentielles.

EU : Colonel Philippe Nardin Chef de la Mission des relations nationales
 ant-colonel Michaël Bernier- 0662991432





LE CHANTIER DE TERRE DE HAUT (LES SAINTES)

Les Saintes sont un archipel de 9 îlots volcaniques dont deux seulement Terre de Haut et Terre de Bas sont peuplés majoritairement de descendants de colons issus de l'ouest de la France, cette particularité ayant donné lieu à la création d'un créole saintois spécifique. La commune de Terre de Haut compte 1773 saintois/saintoises.

Son maire est depuis avril 2000 M. Louis MOLINIE.



L'île vit essentiellement de la pêche, ses pêcheurs étant reconnus à travers les Caraïbes comme parmi les meilleurs, ils ont ainsi répandu leurs barques traditionnelles connues pour leur fiabilité. L'île est également internationalement connue pour sa baie dont la beauté et la clarté des eaux attire annuellement plus de 350 000 touristes et plaisanciers.

Parmi les multiples espèces protégées pouvant encore être observée à Terre de Haut on compte « l'iguana delicatissima », iguane terrestre endémique en voie d'extinction.

Le chantier situé sur l'île des Saintes, est constitué d'un immeuble d'habitation qui mobilisera une équipe de sauvetage déblaiement renforcée par des moyens de secours. L'intérêt particulier de ce site réside dans sa difficulté d'accès avec un transit aérien (sachant que l'aérodrome est en zone inondable) ou maritime imposé, permettant ainsi de confronter les équipes à la double insularité. Le site est situé à 2 minutes de l'appontement des navettes qui effectuent la traversée entre Terre de Haut et la Guadeloupe continentale.



Responsable Exercice RICHTER EU : Colonel Philippe Nardin Chef de la Mission des relations internationales

Contact Presse DGSCGC : Lieutenant-colonel Michaël Bernier- 0662991432



LE CHANTIER DE LA VILLE DU MOULE

Avec plus de 23 000 habitants, Le Moule est localisé au nord-est de l'île sur la façade atlantique, son activité est principalement agricole et touristique. Ses habitants sont appelés les Mouliens.



La commune tient son nom du môle qui signifie jetée. Son maire, depuis mars 2008, également députée de la 2^e circonscription est Mme Gabrielle LOUIS-CARABIN.

Le Moule abrite le seul port de la côte atlantique et la centrale thermique du Moule qui produit un tiers de l'énergie électrique livrée en Guadeloupe. La distillerie Damoiseau et l'usine sucrière Gardel, représentent l'essentiel de la production du secteur primaire.

La commune est également une destination touristique avec sa station balnéaire réputée pour ses vagues et la pratique du surf. Elle a ainsi accueilli les championnats du monde de wave-ski en 2003.



Situé en Grande-Terre à 28 km de l'aéroport au lieu-dit Anse Montal, en bord de mer, le site est accessible depuis la RN5 par un chemin communal praticable par un véhicule léger Il s'agit d'une clinique dont la construction a été arrêtée sans aucune mise en service.

Composée de 6 bâtiments (2000 m²) R+1 et R+2 en état de construction plus ou moins avancé sur une superficie globale supérieure à 1,5 ha. Les riverains sont à 300 mètres.

Dans le cadre de l'exercice, il s'agit du « complexe THERMAL » communal.

Certains bâtiments ont été fortement impactés mais l'évacuation n'a pas été retenue dans un premier temps par le responsable de l'établissement. Les répliques ont accéléré l'effondrement de certains bâtiments et des structures fragilisées, au début des manœuvres on estime qu'une dizaine de personnes manque à l'appel.

Responsable Exercice RICHTER EU : Colonel Philippe Nardin Chef de la Mission des relations internationales

Contact Presse DGSCGC : Lieutenant-colonel Michaël Bernier- 0662991432

MARTINIQUE



Le site de l'ancien hôpital en grande partie désaffecté situé au centre-ville du Lamentin a été choisi comme théâtre des opérations de recherches et déblaiement des victimes. Seront également installées le PRV (Point de Regroupement des Victimes) par le SAMU et un CAI (Centre d'Accueil des Impliqués) par la Ville Lamentin.

Descriptif des lieux : 5 bâtiments R+2 à R+4, superficie de plus de 2 hectares.
4 bâtiments principaux en R+2, 1 tour en R+4 et 6 bungalows, superficie d'environ 4500 m²
30 plastrons (figurants) sont mobilisés par jour et 10 mannequins sont ensevelis.



Les COZ et COD seront activés en préfecture, ainsi que les postes de commandement des sous-préfectures et 22 communes activeront leur poste communal de crise.

Rendez-vous Presse en Martinique

Jour	Heure	Quoi	Comment	où
20/03/17	14h	Conférence de presse de présentation de l'exercice COFIL	Possibles itw des équipes sur place + des organisateurs Contact : LCL RE (chef EMIZA)	Prefecture
21/03/17	Entre 10h et 19h	Activation du Centre Opérationnel Départemental : - ITV expert OVSM sur la secousse - ITV directrice de cabinet à la tête du COD - ITV RESEAUX en particulier EDF sur les ruptures RZO - ITV membres COD (services opérationnels, etc.)	Contact : PREF/BCI	COD (4ème étage BAT ERIGNAC)
21/03/17	Entre 10h et 19h	Activation du Centre Opérationnel Zonal	Contact : LCL RE (chef EMIZA) + LCL TYBURN (chef adj EMIZA)	COZ (salle F-EBOUE)
21/03/17	9h-19h	Pôle ANIMATION – acteurs injectant les évènements pour faire jouer l'ensemble des entités joueuses dont ANIM pour la Martinique	Contact : LCL BARROUX (DIRANIM DGSCGC)	1 ^{er} étage BAT ROSINE
21/03/17	9h-19h	Activation des Postes de commandement communaux (PCC) = cellule de crise du maire	Contact : maire	FDF LAMENTIN SCHOELCHER ST-JOSEPH MARIN STE-ANNE FRANCOIS ANSES ARLET DUCOS VAUCLIN ST-ESPRIT ROBERT BASSE-POINTE GROS-MORNE GRAND-RIV STE-MARIE LORRAIN ST-PIERRE MORNE-VERT CARBET PRECHEUR CASE-PILOTE

21/03/17	A compter 10h	Activation d'un centre d'hébergement d'urgence / Centre d'accueil et de regroupement par les municipalités	Contact : maire	FD FRANCOIS MORNE-ROUGE ST-JOSEPH
21/03/17	A compter 10h	Test des zones-refuges TSUNAMI + test des itinéraires d'évacuation (suivi des panneaux tsunami)	Contact : maire	FRANCOIS (en lien avec SMHLM aussi) GRAND-RIV BASSE-POINTE LORRAIN STE-MARIE TRINITE ROBERT PRECHEUR ST-PIERRE DUCOS MARIN STE-ANNE VAUCLIN FRANCOIS TROIS-ILETS ANSES ARLET CARBET CASE-PILOTE SCHOELCHER Ste-LUCE
21/03/17	Matin	Evacuation des établissements scolaires	Contact : maire + Rectorat	Toutes les communes littorales dont notamment : FRANCOIS CARBET Ste-LUCE MARIN STE-ANNE
21/03/17	9h-19h	Activation des cellules de crise interne des gestionnaires de réseaux (EDF, ODYSSI, SMDS, etc.) + bailleurs sociaux (SMHLM, etc.)	Contact : gestionnaires réseaux	FD FRANCOIS MORNE ROUGE ST-JOSEPH
22/03/17		Association secouristes Martiniquais		FRANCOIS

22/03/17	Matin	Activation PCC	Contact : Maire	FDF LAM FRANCOIS ANSES ARLET BASSE-POINTE GD-RIV ST-PIERRE CARBET PRECHEUR
22/03/17	Matin	Activation d'un centre d'hébergement d'urgence / Centre d'accueil et de regroupement par les municipalités	Contact : Maire	FRANCOIS DUCOS MARIN TRINITE CARBET
22/03/17	aprem	Arrivée des renforts à l'aéroport Aimé-Césaire (RDC)	Contact : CDT NICVERT (EMIZA) + DZPAF	Aéroport
22/03/17	Apre-m-soir	Hébergement et prise en charge des renforts au Palais des sports du Lamentin	Contact : ville du Lamentin	Palais des sports du Lam
23/03/17	Av 12h	Conférence de presse – ouverture du chantier SD	Contact : LCL RE (chef EMIZA) + LCL TYBURN (chef adj EMIZA)	Lamentin – lieu ?
23/03/17	7h	Ouverture du chantier (jusqu'à 20h)	Contact : CDT CLERENCE (SDIS)	
23/03/17	Matin	Diagnostic bâtimentaire mené par expert de l'AFPS	Contact : Catherine HEMART (présidente AFPS972)	Chantier SD – LAM (ancien hôp civil)
23/03/17		Coordonnateur national du Plan Séisme Antilles (PSA) : M. COURTRAY + M. ARNAUD	Contact : Nicolas FOURRIER (DEAL)	Chantier SD – LAM (ancien hôp civil)
24/03/17	6h-16h	Chantier SD	Contact : CDT CLERENCE (SDIS)	Chantier SD – LAM (ancien hôp civil)
24/03/17	6h-12h	Activation du point de regroupement des victimes (centre de tri des victimes) et acheminement des victimes vers CHUM	Contact : CDT CLERENCE (SDIS) + Didier CAMY (ARS) + Dr Bertrand DUBOIS (SAMU)	Chantier SD – LAM (ancien hôp civil)
24/03/17	6h-12h	Réception par le CHUM des victimes	Contact : Dr Bertrand DUBOIS (SAMU)	CHUM
24/03/17	Matin	Activation d'un centre d'accueil des impliqués par la ville du Lamentin	Contact : Nadine ELIE-DIT-COSAQUE (ville du Lam)	CAI situé place du 24 mars
24/03/17	Journée	Activation du Centre Opérationnel Départemental	Contact : PREF/BCI	COD (4ème étage BAT ERIGNAC)
24/03/17		Associations Départementales de Protection Civile	Contact : association	LAMENTIN sur chantier

Besoins complémentaires Presse

Des fiches techniques et de renseignements sur les différentes équipes engagées que ce soient des moyens départementaux, des renforts nationaux ou européens sont disponibles sur simple demande auprès du chargé du Bureau Communication de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises présent durant tout l'exercice :



Lieutenant-colonel Michaël Bernier
Chargé du Bureau Communication
Cabinet du Préfet, Directeur Général

Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises
Ministère de l'Intérieur
tel : 06-62-99-14-32
michael.bernier@interieur.gouv.fr

Contact Presse DGSCGC : Lieutenant-colonel Michaël Bernier- 0662991432